



MM/MRS

26 - 014784

Le 27 mai 2026,

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
« MAÎTRISER NOS MOYENS »

Monsieur Arnaud DUPLEIX

Direction des Affaires Juridiques  
et des Assemblées

Par courriel à : [dada+request-53805-0366be12@madada.fr](mailto:dada+request-53805-0366be12@madada.fr)

Le Directeur

Personne Responsable de  
l'Accès aux Documents  
Administratifs

**OBJET** : Demande au titre du droit d'accès aux documents administratifs

**V/RÉF.** : Annexes de la délibération - 26/031/VDV - Fournitures scolaires

**N/RÉF.** : Dossier 2026-30

**PJ** : 1

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande du 11 mai 2026 relative à la communication des documents suivants:

« Annexes de la délibération votées en séance du conseil municipal du 29 avril 2026 - 26/031/VDV - DGA VILLE DES PETITES MARSEILLAISES ET MARSEILLAIS - DIRECTION DE L'EDUCATION - SERVICE DES MOYENS AUX ETABLISSEMENTS - Revalorisation de la dotation pédagogique par élève selon l'indice de position sociale, revalorisation des forfaits inclusifs, reconduction et enrichissement du kit scolaire gratuit de rentrée 2026 [2026 - 672 - DGAPM-DE] »

Vous trouverez, sous ce pli, l'annexe à la délibération n° 26-031-VDV intitulée « Barème complet de la dotation pédagogique 2026 Montants 2025 → 2026, Grille IPS 3 groupes + forfaits inclusifs revalorisés ».

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Marie-Sylviane DOLE